

Fiche – Besoin financier en contexte de la Covid-19

L'équipe de soutien au financement de la cellule de crise Baie-des-Chaleurs/Les Plateaux s'est donnée comme mécanisme, afin de soutenir les organisations de son territoire au meilleur de ses capacités :

- D'utiliser prioritairement les sommes provenant du provincial ou du fédéral (mesures spécifiques pour la COVID-19), dans un **principe de vigilance**, afin d'éviter les doublons possibles.
- D'effectuer une mise à jour et un suivi des leviers financiers (nouveaux et anciens) disponibles afin de répondre à la crise en cours
- D'effectuer un suivi des sommes nécessaires via des postes de dépenses identifiés spécifiquement en lien avec la COVID-19
- de créer un fonds de soutien intérimaire local afin de répondre aux demandes qui ne seraient couvertes par les fonds de soutien fédéraux, provinciaux et d'autres sources.

Nous souhaitons que, dans la mesure du possible, les actions soutenues soient effectuées en partenariat et en harmonie avec les organisations du milieu, en accord avec les valeurs des démarches en développement social. Une équité entre les territoires sera assurée.

Les critères d'acceptabilité des sommes disponibles sont les suivants :

1. Que le CISSS, la DSP, ni aucun fond gouvernemental ne puisse soutenir le projet déposé.
2. Si l'organisation reçoit d'autres fonds se superposant, que les montants investis soient remboursés.
3. Qu'il n'y ait pas de doublon de l'offre de services existants sur les territoires ou auprès des populations visées.
4. Qu'il s'agisse d'une réponse aux 4 priorités identifiées, soit : a) *santé mentale*, b) *hébergement d'urgence*, c) *aînés*, d) *sécurité alimentaire*.
5. Que la structure financière prenne en compte la durée de la crise. Les demandes à plus long terme seront évaluées ultérieurement à la situation présente, afin de réagir le plus adéquatement possible à l'évolution de la situation.
6. Que les actions interviennent en termes de **développement et d'intervention** auprès des populations ou des territoires visés. Les fonds disponibles ne servent pas à étancher les pertes financières des organisations.
7. Que les sommes disponibles ne soient pas utilisées pour remettre de l'argent sous toutes ses formes directement aux bénéficiaires d'argent (ex. : argent, chèque-cadeau, etc.)
8. Que les sommes disponibles ne servent pas à la création de fonds de réserve et/ou d'urgence pour les organisations.
9. Que les actions répondent à la crise **COVID – 19 UNIQUEMENT**.
10. Possibilité de financer du matériel et des ressources humaines.
11. Possibilité de financement rétroactif.
12. Possibilité de financement pour les organismes.
13. Possibilité de financement pour les municipalités, de façon exceptionnelle.

Nom de l'action	
Nom du porteur	
Numéro de charité	Oui / non
Résumé de l'action	
Période (durée de l'action)	
Cochez le ou les secteurs priorisés en lien avec les priorisations identifiées :	Qualité de vie des aînées Sécurité et autonomie alimentaire Santé mentale, exclusion sociale et les préjugés Hébergement d'urgence

L'action reçoit déjà du financement des Plans de Communauté : oui non

Besoin financier demandé à la Cellule de crise COVID – 19 : **Indiquez le montant ici**

Indiquez les frais du projet par postes budgétaires	Montant
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
COÛT TOTAL DE L'ACTION	\$

Le chantier concerné de la cellule de crise COVID – 19 a été informé de ce besoin.

Oui Non

Document complété par :

Date :

DOCUMENTS À FOURNIR POUR SOUMETTRE VOTRE DEMANDE AU REGROUPEMENT DES MRC

- Cette fiche complétée
- Tout document pertinent

Faire parvenir le tout par courriel à :

1. Matthieu Paradis - matthieu.paradis@mrcavignon.com
2. Ana Mattos - amattos@mrcbonaventure.com